



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

usage

Question écrite n° 21985

## Texte de la question

Outre le français, langue de la République, la délégation générale à la langue française et aux langues de France a recensé soixante-quinze « langues de France ». M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la culture et de la communication combien de personnes parlent effectivement chacune de ces soixante-quinze langues sur le territoire français et s'il existe pour chacune d'entre elles au moins un ouvrage de grammaire et un dictionnaire.

## Texte de la réponse

L'enquête « Famille » associée au recensement de la population de mars 1999 comportait pour la première fois un volet linguistique qui a permis d'observer que les langues régionales parlées par les habitants de la France métropolitaine ne se transmettaient presque plus dans le cadre familial. Les chiffres donnés par l'INSEE et l'Institut national d'études démographiques font cependant apparaître que 5,5 millions de personnes ont reçu dans leur enfance une langue régionale, en général conjointement au français. 610 000 adultes ont déclaré avoir reçu de leurs parents une variété d'occitan à titre habituel et 1 060 000 à titre secondaire (en complément du français) ; pour les langues d'oïl (picard, lorrain roman, normand, gallo, poitevin-saintongeais, etc.) les chiffres sont respectivement de 570 000 et 850 000 ; pour le breton, de 280 000 et 400 000. L'alsacien, en revanche, a plus souvent été transmis sur un mode habituel (660 000 personnes) qu'occasionnel (240 000) ; il en va de même pour le francique de Moselle (100 000 et 70 000) et pour le basque (environ 50 000 et 30 000). Les créoles transmis en métropole l'ont été sur le mode occasionnel pour quelque 110 000 personnes et pour 120 000 à titre secondaire. A part à peu près égale entre les deux modes de transmission, l'enquête donne les chiffres globaux suivants pour les autres langues régionales : 170 000 locuteurs du catalan, 200 000 pour le franco-provençal, 180 000 pour le corse, 100 000 pour le flamand. Les langues de France non territoriales comme l'arabe maghrébin et le berbère ont un mode de transmission principalement habituel (respectivement 920 000 et 180 000 personnes), mais qui tend à devenir secondaire en fonction de l'ancienneté de l'immigration (220 000 et 70 000 personnes). Les autres (arménien occidental, judéoromani, yiddish) concernent quelques dizaines de milliers de personnes. Toutes ces langues sont abondamment pourvues de grammaires, de dictionnaires et de méthodes d'apprentissage. La réalité est plus contrastée outre-mer. Ce travail de « grammatisation » est largement accompli pour le tahitien et les autres langues de Polynésie, de même que pour les créoles de Guadeloupe, de Guyane, de la Martinique et de la Réunion, qui sont d'un emploi général (en tout plus d'un million et demi de personnes). Il est en cours pour le wallisien et le futunien. Les créoles dits bushinenge (à base lexicale anglo-portugaise) et les langues amérindiennes de Guyane, plusieurs des 28 langues canaques de Nouvelle-Calédonie ne sont pas complètement décrites et dotées d'ouvrages de référence. Cette situation, résultat d'une politique ancienne, est fort dommageable ; connaître sur tout le territoire de la République la situation linguistique concrète des populations est en effet pour l'État une nécessité pratique en même temps qu'une obligation démocratique. C'est pourquoi les services du ministère de la culture et de la communication soutiennent financièrement les travaux des linguistes qui travaillent à y mettre un terme.

## Données clés

**Auteur** : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription** : Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 21985

**Rubrique** : Langue française

**Ministère interrogé** : culture et communication

**Ministère attributaire** : culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 juillet 2003, page 5510

**Réponse publiée le** : 25 août 2003, page 6650